

## **Annexe 2 : Déclaration de la FSU au CTPM (10/05/2010)**

Cette séance du CTPM, la dernière de ce mandat, est réunie dans un contexte particulier. La politique du gouvernement, qui remet en cause les droits des salariés, réitère ses attaques contre les retraites, et poursuit son entreprise de casse de la fonction publique se voit sanctionnée par les citoyens tant dans les urnes que dans les sondages, et de plus en plus dans la rue. Dans l'enseignement supérieur, les réformes désastreuses tant sur la formation des maîtres que sur la recomposition du paysage universitaire ou sur la déréglementation des statuts contribue à l'impopularité d'un gouvernement et d'un ministère de l'enseignement supérieur qui ignore les personnels et ferme la porte à la négociation.

Le texte soumis à cette séance s'inscrit pleinement dans cette entreprise. Prenant appui sur un rapport contesté de toutes part, il forge les outils d'une recomposition sauvage de l'enseignement supérieur en Ile de France, et d'une mise à sac du patrimoine universitaire parisien. Réunissant deux établissements déjà tout dévoués aux menées de ce ministère, le texte crée une officine aux prérogatives étendues, qui mènera les aventures immobilières voulues par la ministre dans la plus parfaite opacité et l'absence totale de concertation avec les personnels et les usagers.

Dans ce texte, dont sont quasi absentes les références aux personnels employés par l'EPAURIF, un signe particulièrement symbolique est la réduction à un seul des représentants des personnels à son conseil d'administration, réduisant à l'extrême une représentation déjà famélique.

La FSU tient à manifester son opposition à cette une politique de réorganisation à la hache, aussi bien qu'au détail d'un texte qui met en place une agence dépourvue de tout contrôle démocratique interne comme externe. Elle votera contre ce projet et demande qu'une négociation approfondie avec les représentants des personnels et des usagers se substitue aux méthodes autoritaires des plan campus et grand emprunt et, rompant avec ses objectifs délétères, engage l'enseignement supérieur dans une dynamique de développement.